



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

Saint-Denis, le 15 septembre 2022

Le Préfet

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la préfecture de La Réunion lance un appel à projets visant à soutenir des actions de sensibilisation à la sécurité routière en cohérence avec le Document Général d'Orientations (DGO) 2023-2027 qui maintient les objectifs du DGO 2018-2022 :

- le risque routier professionnel ;
- les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone principalement) ;
- les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : piéton, vélo (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) ;
- les deux roues motorisées ;
- la sensibilisation de la jeunesse

Les comportements dangereux restent la principale cause de mortalité sur nos routes (vitesse, alcool, stupéfiants, circulation irrégulière des piétons sur la chaussée). Au 31 août 2022, la préfecture enregistre 38 tués contre 27 à la même période en 2021.

Ces chiffres, en augmentation, font de La Réunion le département d'outre-mer le plus impacté par l'insécurité routière.

Malgré une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, la situation reste fragile et il est nécessaire de poursuivre les efforts en proposant de nouvelles actions locales de prévention au plus près de la population, en particulier auprès des jeunes.

Ainsi, au titre du PDASR 2023, je vous invite à faire parvenir tous vos projets comportant ou non une demande de subvention. Les actions proposées pourront faire l'objet d'une aide matérielle et humaine dans leur réalisation avec notamment l'appui du réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

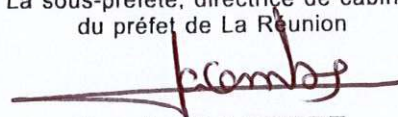
Je vous remercie d'adresser vos projets d'action par mail, avant le 30 novembre 2022, délai de rigueur, à : securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

Une notice de cadrage jointe vous apporte tous les conseils utiles pour l'établissement de vos projets d'action.

Je tiens à vous remercier pour votre implication déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière dans notre département.

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet
du préfet de La Réunion



Parvine LACOMBE